

FAQ sur la conférence de printemps de l'AÉCO



Tracer son itinéraire vers la réussite

Q : Quelles sont les réductions disponibles ?

R : Les membres actuels de l'AÉCO bénéficient d'un tarif spécial pour la conférence.

Q : Que comprend mon droit d'inscription ?

R : Le droit d'inscription donne accès à toutes les activités pendant l'événement et comprend les documents de la conférence, les réceptions et les repas/pauses-café, comme indiqué dans le programme.

Q : Le droit d'inscription comprend-il les frais de déplacement ou d'hébergement pour la conférence ?

R : Non, tous les frais de déplacement, y compris les billets d'avion et l'hébergement à l'hôtel, sont à la charge du participant.

Q : Quels modes de paiement sont acceptés pour les frais d'inscription à la conférence ?

R : Le paiement de l'inscription s'effectue par carte de crédit, sauf si votre commission scolaire a demandé un CODE DE CONFÉRENCE, auquel cas vous devez utiliser ce CODE pour vous inscrire. Veuillez contacter le responsable de votre commission scolaire pour savoir si un CODE DE CONFÉRENCE a été attribué à ses enseignants.

Q : Comment ma inscription est-elle confirmée ?

R : Une fois l'inscription en ligne terminée et votre paiement traité, vous serez redirigé vers une page de confirmation. De plus, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant vos informations d'inscription. PS : Vérifiez vos dossiers de courrier indésirable/spam !

Q : Quand les inscriptions à la conférence ferment-elles ?

R : Les inscriptions en ligne fermeront une semaine avant le début de l'événement. En raison de la popularité de l'événement, nous recommandons aux participants de s'inscrire tôt, car l'événement devrait afficher complet avant cette date.

Q : Puis-je m'inscrire en personne à la conférence ?

R : Malheureusement, en raison des limites de capacité, nous ne pouvons pas accepter les inscriptions en personne. Nous vous encourageons à vous inscrire tôt.

Q : Que se passe-t-il si je dois annuler ?

R : Tous les frais d'inscription sont non remboursables. Aucun crédit ne sera accordé pour les inscriptions non utilisées. Une inscription peut être transférée à un autre participant. Les demandes de transfert des frais d'inscription doivent être faites par e-mail. Les demandes de transfert peuvent être envoyées à oce@rogers.com.

Q : Qui dois-je contacter si j'ai d'autres questions ?

R : Veuillez contacter la secrétaire administrative exécutive de l'AÉCO, Carol Madsen, à l'adresse oce@rogers.com pour toute assistance supplémentaire.